



**MINISTERE  
DE LA SANTE,  
En charge de la prévention**

**Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)**

**I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC**

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : Le Ministre de la santé en charge de la prévention et par délégation la Directrice de la santé.

**II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

1° *Objet* : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude ICPE de l'hôpital, la construction du local technique du groupe électrogène et les infrastructures de la cuve d'oxygène de 26 tonnes de l'hôpital d'Uturoa

2° *Catégorie* : Marché de services

3° *Type* : Prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Hôpital d'Uturoa- Raiatea

5° *Durée* : Le marché prend effet à compter de sa notification au maître d'œuvre et s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

6° *Variantes autorisées* : Non

7° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

**III- FORME DU MARCHE**

La présente consultation est lancée sous la forme d'un marché de maîtrise d'œuvre à tranches conditionnelles au sens de l'article LP 221-3 du Code Polynésien des marchés Publics (CPMP) et mono-attributaire.

- La tranche ferme du marché de maîtrise d'œuvre concerne les études ICPE liées aux installations techniques de l'hôpital et la phase PRO/DCE des deux projets (cuve O<sup>2</sup> et local Groupe Electrogène).

- La tranche conditionnelle 1 du marché de maîtrise d'œuvre concerne la réalisation des travaux du local Groupe Electrogène : phases ACT, VISA, DET et AOR.
- La tranche conditionnelle 2 du marché de maîtrise d'œuvre concerne la réalisation des travaux d'infrastructures liées à la cuve d'oxygène liquide de 26 tonnes : phases ACT, VISA, DET et AOR.

#### **IV- PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS**

La mission de maîtrise d'œuvre est par nature une mission globale concourant à un projet unique dont les composantes techniques de conception ne peuvent être dissociées. Elle n'est donc pas allotie.

#### **V- TYPE DE PROCEDURE**

Procédure adapté en application de l'article LP 321-1.

#### **VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS**

Se conformer au règlement de consultation

#### **VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE**

Sans objet.

#### **VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION**

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

#### **IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES**

Le Vendredi 16 juin 2023 à 12 heures.

#### **X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) :* [patrimoine@sante.gov.pf](mailto:patrimoine@sante.gov.pf)

#### **XI – ADRESSES**

*Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé :* Direction de la santé - Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689)40 46 61 00, [patrimoine@sante.gov.pf](mailto:patrimoine@sante.gov.pf)

*Contenu du dossier de réponse :* Défini dans le règlement de la consultation.

#### **XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES**

*Modalités :* Voir le règlement de consultation

*Adresse et modalités pour la remise des plis :* Direction de la santé - Bureau du Budget, des finances et du Patrimoine (BBFP) - CELLULE PATRIMOINE - Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete / Bureau du budget, des finances et du patrimoine.

**XIII – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

Publication le Mardi 16 mai 2023

Publication sur les supports suivants :

[Site de la Direction de la santé](#)

[JOPE](#)